



COMPTE ADMINISTRATIF  
2014  
BUDGET PRINCIPAL

## E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

2015/14

L'an deux mil quinze, le vingt mars, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 16 mars 2014

PRESENTS : MM MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, COING Jean-Pierre, PINATEL François, GONON Florence, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine,

ABSENT : SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : Monsieur BERARD Guy.



Le Conseil Municipal,  
Réuni sous la présidence de Monsieur Gilbert MICHEL,  
Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par  
Monsieur Bernard MICHEL, Maire,  
Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'année 2014,  
à l'unanimité,

- **DONNE ACTE** au Maire du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

## Section d'investissement :

Résultat à la clôture de 2013	+ 9 517,47 €
Résultat de l'exercice 2014	- 48 041,40 €
Résultat cumulé au 31.12.2014	- 38 523,93 €

## Section de fonctionnement :

Résultat à la clôture de 2013	64 717,36 €
Part affectée à l'investissement en 2014	64 717,36 €
Net disponible au titre de l'excédent reporté	0,00 €
Résultat de l'exercice 2014	97 970,26 €
Résultat définitif au 31.12.2014	97 970,26 €

- **APPROUVE** le compte administratif 2014,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement excédentaire (97 970,26 €) à l'article 1068.

Certifié exécutoire compte tenu  
de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Bernard MICHEL

